

Justificatif généré le 10/10/2023

Support de parution :



Date de parution : 10/10/2023
Département : (77) Seine-et-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/700254
N° d'annonce : 700254

G.R.I.

SAS au capital de 160.000 €

Siège social :

39 allée du Clos des Charmes – Les Portes de la Forêt 77090 COLLEGIEN

712 039 601 R.C.S. Meaux

Suivant PV en date du 2 octobre 2023, le Président de la société BSI, SAS à associé unique au capital de 44.352 €, ayant son siège social 2 allée Nicéphore Niepce 93360 NEUILLY PLAISANCE, immatriculée sous le N°384.033.775 RCS BOBIGNY,

Après avoir pris connaissance du traité de fusion et de son annexe en date du 23 août 2023, aux termes duquel est prévue la transmission par la société G.R.I., de la totalité de son patrimoine au profit de la société BSI,

– A constaté que la réalisation définitive de la fusion par absorption de la société G.R.I. par la société BSI est intervenue le 30 septembre 2023 à 23 h 59, avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2023 à 00 h 00 ;

– A constaté que la société G.R.I. a transmis le 30 septembre 2023 à 23 h 59 à la société BSI, l'intégralité des éléments d'actif et de passif composant son patrimoine social, soit un actif net comptable de 8.225.926,52 € ;

– A constaté que la société G.R.I. a été dissoute sans qu'il ne soit procédé à aucune opération de liquidation à compter du 30 septembre 2023 à 23 h 59.

La société G.R.I. sera radiée du RCS DE MEAUX.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeOJJ2ucw

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOJJ2ucw>

